

Conseil d'École – mardi 13 OCTOBRE 2015

Présentation des membres du conseil d'école

parents élus - Mmes Rzepecki Brigitte (GS), Tessier Christel (GS), Hemond Armelle (PS), M. Garzenne Cédric (MS), Mme Bernard Angélique (PS), M. Da Silva Alfredo (GS), Mme Dounies* Laura (PS)

mairie - MM. Labaronne* (Maire), Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Riglet, et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

DDEN - (*pas nommé*)

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco*, Delalay, Dupont, Girault*, Pelloquin.

Absents / Excusés* - Mmes Barrat-Charpentier, Clamaran, les membres du RASED, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription, l'EVS.

Résultats des élections

Sur les 229 inscrits, 39 % de votants, 90 suffrages dont **98,9 % par correspondance**. Le bureau de vote installé dans le hall n'a reçu **qu'1 seul bulletin**. La question se pose de nouveau : faut-il conserver ce mode de vote qui mobilise du personnel et des moyens pour très peu de votants directs ? (*obligation légale*)

Rappel des compétences du Conseil d'École et règlement intérieur du Conseil d'École

Distribution et commentaire du livret « composition et rôle du Conseil d'École » et adoption du fonctionnement interne du Conseil à destination des nouveaux parents élus.

Règlement intérieur de l'école

Le règlement Intérieur doit être modifié en raison des nouveaux horaires. La nouvelle version sera distribuée aux familles avec demande d'accusé de réception.

Effectifs actuels

Suite à la fermeture de la 6^e classe, voici les effectifs actuels :

PS	MS	GS
26 + 10	15 + 25	23 + 23
soit 122 au 13 oct. 2015 (<i>moyenne : 24,4</i>)		

2 enfants en situation de handicap sont accueillis progressivement en PS. Il n'y a pas encore d'aide humaine spécifique (AVS) ce qui explique la progressivité de la scolarisation.

M. Bouvier informe le Conseil du nombre d'enfants scolarisés à l'école privée de Bléré.

Point sur les effectifs prévus pour sept. 2016 en lien avec la Mairie et contact PMI + Crèche du MultiAccueil (*envoi vers le 10 novembre par Base Élèves au ministère : conditionne les fermetures/ouvertures de classes*). Une enquête largement diffusée auprès des familles et structures locales est en circulation pour permettre une prévision au plus juste.

M. Bouvier rappelle que la municipalité est sensibilisée à ce problème d'effectifs et plus globalement aux difficultés d'accession à la propriété sur la commune ou à la location de logement. Il n'y a aucun signe actuellement qui permette d'envisager une augmentation substantielle des effectifs pour 2016. D'autres communes environnantes connaissent les mêmes soucis démographiques.

PS	MS	GS
45	36	40
soit <u>prévision</u> de 121 au 13 oct. 15, à affiner !!!		

L'organisation de la prérentrée en juin d'une part et de la rentrée échelonnée sur 3 jours d'autre part a permis aux enfants, familles et enseignants de la Petite Section d'être pleinement satisfaits. Témoignage de parents présents : organisation qui permet d'avoir un temps pour les autres enfants.

Poste EVS de l'école

L'E.V.S. actuelle a été recrutée en décembre 2014 (*actuellement en arrêt de travail*). Elle a pour tâches l'aide administrative à la direction, l'accueil des familles, la gestion de la bibliothèque et l'aide ponctuelle auprès des enseignants.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves (P.P.M.S.)

Il va être renouvelé. Un exemplaire est envoyé en mairie et à l'inspection. Un exercice d'évacuation (lié à un problème supposé à l'intérieur) aura lieu prochainement. Une information est donnée aux membres sur la différence entre l'évacuation (alerte par sirène) et la mise en sécurité (confinement) des personnes lors d'un exercice en rapport avec le PPMS (exercice qui aura lieu un peu plus tard aussi dans l'année).

Une fiche « **Les Bons Réflexes en cas d'Accident Majeur** » est distribuée aux familles tous les 2 ans.

Projet de l'année

Pour les GS, les séances au Dojo reprendront en janvier.

Les classes de GS et MS ont bénéficié en cette rentrée d'une sortie pédagogique dans des exploitations agricoles recevant des scolaires (*ferme laitière et ferme maraîchère*). Une participation financière de 2€ a été demandée aux familles. Toutes les classes sont inscrites à l'opération « École et Cinéma » et « Maternelle au Cinéma ». Les projections se font au Centre Socioculturel (**CSC**). Les GS vont assister à leur 1^e séance, sur les 3, prochainement. Les PS et les MS assisteront à une projection en février et une autre en mai. Une participation symbolique sera demandée aux familles (1 ou 2 €).

Un spectacle début décembre est déjà réservé, suivi mi-décembre par un goûter (le tout offert par la commune et organisé par les enseignants et les employées municipales). Cette année encore, la municipalité s'efforcera de faire appel aux commerçants locaux pour offrir aux enfants, en plus d'un livre, un sachet de « chocolats de qualité » en remplacement des confiseries industrielles.

Un contact régulier avec le **CSC** de Bléré est organisé : Semaine Exposition Artistique, Semaine du Jeux, travail avec l'animatrice de la bibliothèque et de la ludothèque, etc. Le 14 octobre, l'animatrice vient présenter une histoire aux PS et MS sur un « Tapis de Lectures ».

Des sorties pour chacune des classes en mai ou juin sont également au programme.

C'est la Coopérative Scolaire OCCE qui prend en charge financièrement les activités payantes. Une participation financière n'est que très exceptionnellement demandée aux familles. L'Association des Parents d'Élèves et la Commune sont sollicitées pour des projets plus ambitieux.

C'est grâce aux familles qui accompagnent les groupes, aident à l'encadrement, que peuvent se réaliser ces sorties. Mme Hemond demande si un contact avec la « Maison de Retraite » (EHPAD) peut être envisagé. Un rapprochement avec le Multi Accueil est envisagé en priorité car les actions qui permettent de mettre en confiance les nouveaux élèves (PS) peuvent être renforcées par des liens à définir.

Réforme des rythmes scolaires et nouveaux horaires : le point.

Ce point est traité en fin de Conseil.

Mise en place de l'A.P.C., Activités Pédagogiques Complémentaires.

L'« A.P.C. », qui fait partie du Projet d'École, est reconduite cette année avec comme objectifs de travail en ce début d'année le langage, la mémoire et les mathématiques. Elle concerne environ 36 enfants de GS dont les parents ont donné leur accord et se déroule les lundis ou jeudis à 15h30. En mars certainement, un travail plus ciblé sera proposé à certains enfants en fonction des besoins recensés avec, si nécessaire, des MS en plus des GS.

Le RASED (= *Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté*) est sollicité pour aider à la remédiation de difficultés d'apprentissage répétées. Ils ont participé à un conseil de cycle fin septembre.

Budgets et travaux

Pas de gros travaux depuis 4 ans en maternelle, de l'entretien mais aussi des aménagements. Des marquages au sol ont été réalisés dans la cour du haut et des marelles en bas. Un cabanon de rangement a été aussi construit. Les problèmes des sanitaires vieillissant dans l'école sont de nouveau pointés, et cela depuis au moins 6 ans. Pour ce qui est de l'isolation défaillante à l'étage, l'installation d'une climatisation semble être la seule voie, mais ce n'est pas très écologique !

La possibilité de créer un espace couvert (préau) et lumineux en fond de cour du bas est à l'étude.

Nous attendons toujours l'ouverture de l'espace enherbé derrière l'école. Les enseignants prévoient de l'utiliser, lorsque la météo le permet, pour la récréation d'une classe, mais aussi d'y installer probablement un jardin d'école. Une rampe d'accès et un escalier doivent y être installés auparavant.

Le Restaurant Scolaire / Le Transport Scolaire / la Garderie

Il y a environ 90 enfants par jour. Les premières factures mensuelles ont été distribuées début octobre. Ce devrait être une amélioration pour les usagers (facturation mensuelle) pour ne pas avoir de somme trop élevée à déboursier puisque tout le périscolaire est facturé. Mais cela représente une tâche importante de gestion : le principe du prélèvement doit être opérationnel en 2016.

Un débat est ouvert entre l' élu, les personnels et les parents sur les points à améliorer (*temps de restauration, hygiène, organisation générale, rôle des intervenants, les normes...*). Une demande de reconstitution de la **commission extra municipale de la restauration** est formulée (*Municipalité / parents / Restauval / personnels*). M. Bouvier demande à ce que les souhaits des familles lui reviennent pour améliorer le service.

Pour mettre en confiance les PETITS en début d'année, la commune, les enseignants et le personnel se sont mobilisés : un départ à 11h35 était planifié et un renforcement de l'accompagnement organisé pour les seuls PS, pendant 8 jours. Depuis, chaque GS prend en charge 1 PS jusqu'au restaurant scolaire. Cela limite l'appréhension de certains enfants et responsabilise les autres. Cela fonctionne très bien depuis 5 ans.

De 10 à 15 enfants bénéficient du service de Transport Scolaire qui est étendu au mercredi. Des réglages ici aussi ont été rendus nécessaires les premiers jours pour assurer la sécurité lors des arrivées et prise en charge des enfants. Un débat sur le rôle des uns et des autres a été ouvert à ce propos.

l'APE Association des Parents d'Élèves

Nouveau bureau créé en cette rentrée : voir le blog [<http://ape-balzac-j-lecourt.blog4ever.com/>]. La nouvelle présidente est Mme Hémond.

L'A.P.E. sera sollicitée pour aider notre école dans le financement des projets de cette année.

Sa représentante demande à ce que les enfants de la maternelle puissent présenter quelque chose lors de la fête de l'école. Les enseignants n'y sont pas favorables, en raison des conditions de déroulement de cette fête. En extérieur (*bruits parasites*), mêlant des parents des 2 écoles et de tous niveaux, l'expérience prouve que le public n'est absolument pas captivé par ce que font les autres enfants que les leurs. C'est donc une frustration en retour, un échec certain. Des moyens de communication sont développés toute l'année pour que les parents aient un retour de ce que font les élèves à l'école. Le site internet est un de ces outils. [*argumentaire en partie développé en Conseil*]

Questions diverses

Photos scolaires du 15/10 : ce sont les mêmes tarifs qui sont appliqués depuis 5 ans. Les ventes débiteront début novembre, au profit de la coopérative scolaire. Une étude a été menée par les deux directions de l'école pour rechercher un autre photographe mais cela n'était pas concluant.

La maîtresse des MS/PS sera absente jusque début janvier. Sa remplaçante a déjà pris contact.

Une demande de **2 postes dans le cadre du Service Civique Universel** a été déposée pour aider à la réalisation de projets pédagogiques et culturels mais aussi à l'accompagnement des transitions entre les temps de classe et le périscolaire. Ce sont des postes qui nécessitent un tutorat, pour 2 x 25h/semaine sur 8 mois. Il ne faut pas que cela concurrence des emplois de salariés sur la commune.

Réforme des rythmes scolaires et nouveaux horaires : le point.

Pour ce sujet aussi, un débat est ouvert entre les personnels, parents et l'adjoint chargé des affaires scolaires et périscolaires.

Pour les enseignants, le directeur met en exergue à ce débat les difficultés que rencontrent TOUS les acteurs de cette modification des horaires. Il a fallu quelques recadrages pour que chacun se sente concerné par tout le dispositif, tant au niveau des horaires à respecter que de la coresponsabilité qui découle de l'organisation chronométrée. La confusion qu'entretient le dispositif actuel entre ce qui est du ressort de l'école et ce qui n'en est pas, est dommageable. Si certains matériels par exemple peuvent être mis en commun de manière évidente (et ainsi éviter des achats en double), d'autres sont utilisés par le périscolaire et cela casse les progressions pédagogiques (matériel de motricité, livres de la bibliothèque, matériel didactique des classes...). Enfin, la multiplication des adultes et des allers et venues dans l'école est dommageable au climat de sérénité et de sécurité.

Un parent élu dit comprendre la difficulté que rencontrent certaines familles dans cette organisation et regrette un certain manque d'information. Cet argument a été vivement rejeté par la municipalité, les enseignants et les parents qui ont participé depuis 2 ans aux réflexions pour que la déclinaison dans notre école (commune) de la « réforme des rythmes scolaires » imposée soit la moins dommageable possible pour les enfants. Des réunions d'information au **CSC** ont été provoquées par la municipalité (*35 familles des 2 écoles présentes à la dernière !*), des affichages nombreux et variés, une présence lors de la fête des écoles avec panneaux explicatifs, des articles sur les sites des écoles, 2 réunions de rentrée (*50% des familles présentes*), la possibilité de demander aux enseignants, élus, lorsque qu'il y a un doute, l'embauche d'une responsable du périscolaire qui peut être contactée de plusieurs manières, très présente ces 7 semaines... Non, l'information n'a pas manqué et est toujours disponible.

Il est de la responsabilité de chacun, parents inclus, de faire l'effort nécessaire pour que les enfants se sentent bien. C'est le sentiment général du Conseil d'École : les élèves ont envie de venir à l'école et c'est gratifiant pour les adultes qui les accueillent.

quelques points relevés par les participants :

Les « ATSEM » se transforment tous les matins en secrétaires remplissant des tableaux de présence / absence, les codant pour que chaque enfant soit correctement aiguillé en fin de journée (*d'où la nécessité d'avoir TOUTES les informations de la part des familles*).

Quelques familles ne font pas la différence entre ce qui relève de l'école et ce qui concerne le périscolaire : de ce fait des informations manquent aux enseignants et « ATSEM » et cela crée des erreurs et oublis. La « réforme » n'a RIEN changé dans les attributions des uns et des autres, même si le doute est parfois permis !

Les enseignants déplorent que le contact avec les familles ait quasiment disparu du fait que la grande majorité des élèves soit remise aux parents par le périscolaire : certaines familles également.

Les familles qui ont des enfants dans les 2 écoles rencontrent quelques difficultés d'organisation. Le vendredi par exemple, puisque les enfants de PS ne sont pas plus réveillés ce jour que les autres, il leur faut attendre 16h pour pouvoir récupérer le plus jeune (*ou le faire dormir à la maison, ce qu'ont décidé certains parents*). Pour le midi (*horaires de reprise différents entre les deux écoles*) il n'a pas été rapporté de difficultés particulières.

Le mercredi matin travaillé semble toutefois être une source supplémentaire de fatigue pour les élèves de maternelle car comment expliquer par exemple que les enfants de PS dorment plus que lors de la semaine sur 4 jours ?

Cette réforme propose-t-elle vraiment un mieux être de l'enfant dans sa semaine ? Son temps en collectivité est-il réellement diminué ?

L'heure de début de classe (8h45) a permis une diminution du nombre d'enfants accueillis en périscolaire. Il faut donc ajuster le nombre d'adultes responsables, peut-être prévoir un mini redéploiement sur le temps du midi ? C'est à la municipalité d'y réfléchir.

Des réglages doivent être encore apportés ainsi qu'une réflexion sur d'éventuels aménagements et modifications. Ce sera le travail du **Comité de Pilotage des Rythmes Scolaires** qui devrait être reconduit dès que les Conseils des 2 écoles seront installés.

En conclusion, la question a été posée de savoir si oui ou non, les enfants étaient moins fatigués en cette fin de première période ?

L'an passé, dès les premières semaines, une très grande fatigue, du découragement et de la nervosité s'étaient faits sentir. C'est en partie ce qui avait motivé le basculement des NAP en fin de journée. Et bien oui, cette année, les élèves ne sont plus dans cet état. Ils sont certes fatigués car les 7 semaines sont derrière eux, mais pas au point décrit plus haut. C'est ici aussi un point de satisfaction pour ceux qui se sont investis dans l'organisation.

Le prochain Conseil devrait avoir lieu en mars, date à définir ultérieurement.

En annexe :

- règlement intérieur avec demande d'accusé de réception

La séance du Conseil se termine ce 13 octobre à 21h00

Le 19 oct. 2015,
le directeur